

Championnats d'Île-de-France Cadets Juniors

Samedi 5 et Dimanche 6 juillet 2025

Stade Pierre de Coubertin - Montgeron

REGLEMENT TECHNIQUE

Au regard du nombre d'engagés au jeudi 03 juillet 2025, la CSO prend les décisions suivantes :

Courses - Le nombre de finales pour les courses est le suivant :

100m CAF – JUF - JUM : 3 finales par catégorie – 100m CAM : 2 finales

200m CAF - CAM – JUF- JUM : 2 finales par catégorie

400m JUF - JUM: 2 finales par catégorie

100m haies CAF et 110m Haies CAM: 2 finales

100m haies JUF ,et 110m haies JUM : 1 finale par catégorie

400m haies, JUF- JUM : 1 finale par catégorie*

RAPPEL

Non-participation aux finales : à l'issue des séries, les athlètes qualifiés pour les finales, **mais qui ne souhaitent pas y participer**, sont priés d'en avvertir le secrétariat de la compétition.

Règlement des concours

A l'issue des trois premiers essais :

- les 8 premiers athlètes du concours ont le droit à trois essais supplémentaires
- les 8 premiers athlètes licenciés dans un club LIFA ont le droit à trois essais supplémentaires

Montées de barre

Hauteur CAM/JUM

Groupe A	1,66	1,71	1,76	1,80	1,84	1,88	1,91	1,94	1,97	1,99	2,01	2,03	2,05
Groupe B	1,51	1,56	1,61	1,66	1,71	1,76	1,80	1,84	1,88	1,91	1,94	1,97	1,99

Hauteur CAF/JUF

Groupe A	1,46	1,50	1,54	1,58	1,61	1,64	1,67	1,69	1,71	1,73	1,75	1,77	1,79
Groupe B	1,31	1,36	1,41	1,46	1,50	1,54	1,58	1,61	1,64	1,67	1,69	1,71	1,73

Perche CAM/JUM :

Groupe A	3,45	3,60	3,75	3,90	4,00	4,10	4,20	4,30	4,40	4,45	4,50	4,55	4,60
	4,65	4,70	4,75	4,80	4,85								
Groupe B	2,90	3,10	3,30	3,45	3,60	3,75	3,90	4,00	4,10	4,20	4,30	4,40	4,45

Perche CAF/JUF

Groupe A	2,45	2,60	2,75	2,90	3,00	3,10	3,20	3,25	3,30	3,35	3,40	3,45	3,50
Groupe B	1,85	2,00	2,15	2,30	2,45	2,60	2,75	2,90	3,00	3,10	3,20	3,25	3,30

Rappel des règles applicables

Participation des athlètes

- Au moins un athlète de la catégorie U20 dans les relais 4x100m U20. Les U16 ne sont pas admis sur le relais U20.
- Un seul U16 est admis dans les relais 4x100m U18.
- Les athlètes ne sont pas autorisés à participer à deux relais différents lors de ces championnats.

403.4 Règlementation particulière pour les U18

- La limitation de participation s'applique dans les courses (et à la marche) à partir de 400m : le coureur de 400m et au-delà ne pourra effectuer une autre course dans la journée, excepté le relais 4x100m. Cette règle s'applique à tous les tours qualificatifs territoriaux. (400 et 800 U18 le samedi)